GRAMMAIRE PREMIÈRE ET GRAMMAIRE SECONDE : L'EXEMPLE DE *EN*

1. LA QUESTION DU *SAVOIR GRAMMATICAL* OU *DES SAVOIRS GRAMMATICAUX*

De grandes discussions ont eu lieu, dans les années 1970-80, sur la nature du "savoir grammatical" que possèdent les locuteurs natifs d'une langue donnée (cf. par exemple Derwing 1973, Deirdre and Wilson 1978, Halle, Bresnan and Miller 1978). Ces débats ont surtout concerné les théories de l'apprentissage, et les conclusions semblaient montrer que la nature du "savoir grammatical" échappait encore en partie à l'analyse et, comme l'écrivait avec pessimisme Derwing (1973, p. 254), "in short, the notion of *knowledge of a language* needs a great deal of conceptual polishing up". Or nous avons besoin de définir les formes de ce savoir grammatical, non seulement pour mieux comprendre les processus de l'acquisition du langage par les jeunes enfants, mais aussi pour pouvoir décrire les productions des adultes; il nous arrive fréquemment de nous interroger sur ce qui fait partie ou non de la "compétence grammaticale" des adultes francophones. Pour prendre un exemple simple et bien connu, on peut se demander si l'imparfait du subjonctif, qui est encore signalé dans la plupart des grammaires et attesté dans les productions françaises contemporaines, fait partie de ce savoir grammatical; si nous décidons que c'est un "archaïsme", nous devons être capables de dire quelle est la place des archaïsmes de ce type dans le savoir grammatical des adultes. De la même façon, nous devons être capables de préciser quelle est la place du passé simple dans les usages contemporains, ou quel est le fonctionnement des accords de participes passés dans les emplois de la langue

parlée. Il apparaît assez vite que l'on a intérêt à diviser le problème en distinguant plusieurs sortes de "savoirs grammaticaux". Je voudrais ici commencer à en envisager de deux sortes.

À considérer "naïvement" une langue comme le français actuel, il paraît normal de poser que l'école apporte une masse importante de connaissances grammaticales, qui s'ajoutent plus ou moins bien au savoir initial maîtrisé par les enfants avant l'âge de l'école primaire. Dans une certaine mesure, ces connaissances ultérieures se fondent avec les premières, au point qu'elles deviennent comme une "seconde nature"; mais par ailleurs, certains comportements grammaticaux, que proposent l'école, les lectures ou diverses pressions sociales, peuvent avoir chez une majorité de locuteurs, même chez les plus "cultivés", un statut de connaissances plaquées sur le fonds initial, et jamais totalement intégrées.

Au-delà des estimations naïves, il est difficile de comprendre comment ces divers savoirs s'interpénètrent. Il est en effet délicat de définir ce qu'est la "maîtrise" bien intégrée d'une tournure grammaticale; en ce domaine, il n'est pas commode d'utiliser la statistique : des tournures peuvent être parfaitement maîtrisées tout en étant peu fréquentes. Cependant il semble qu'on puisse approcher ce problème en s'aidant tout simplement des techniques de la description linguistique, appliquées aux productions orales et écrites courantes. La nécessité de la description et du classement des phénomènes grammaticaux amène à séparer radicalement des phénomènes qu'on aurait pu croire apparentés, et à isoler des tournures qui obéissent à des principes très marginaux. Je voudrais proposer de montrer, à partir de l'exemple du pronom *en*, qui s'y prête particulièrement bien, comment on peut fonder une différence entre au moins deux sortes de savoirs, que j'appellerai connaissance "première" et connaissance "seconde" de la grammaire.

Je commencerai par recenser les différentes sortes de *en* qu'il convient de distinguer, et je m'attacherai plus particulièrement à celui qui me semble appartenir à une "grammaire seconde"; je rappellerai la description qu'en donnent les grammairiens lorsqu'ils misent sur la notion de "possession pour les non-humains", et utilisent pour ce faire des exemples parfois assez bizarres. Je reprendrai la description à partir d'exemples oraux et écrits relevés dans les usages actuels, pour tenter de montrer qu'on ne peut absolument pas mettre ce *en* sur le même plan grammatical que les autres.

2. LES DIFFÉRENTS *EN*

Les descriptions s'accordent à différencier plusieurs emplois du pronom *en*; j'utiliserai ici celle qui a été définie dans le cadre de "l'approche pronominale"[1].

2.1. LE *EN* LOCATIF

On peut le mettre en équivalence avec *de là* : *il en sortait / il sortait de là*; il est d'usage fréquent, surtout avec des verbes comme *sortir* ou *venir*, tant à l'oral qu'à l'écrit, et semble être acquis de bonne heure :

1. On s'est croisé devant la mairie il ***en*** sortais quand moi j'y entrais. (oral, CZ, 03.02)
2. On craignait qu'il ne sortît rien de convaincant du congrès de Rennes. Il n'***en*** est même pas sorti un congrès. Il ***en*** est venu le pire. (écrit, *Le Monde*)

2.2. LE *EN* QUE NOUS AVONS NOMMÉ "DE P3"

Équivalent à *de cela*, et parallèle à *de lui* : *il en abuse / il abuse de cela, il abuse de lui*; il apparaît avec de nombreux verbes dont les plus fréquents dans nos exemples sont *en abuser, en douter, s'en souvenir, s'en plaindre, en dégoûter, en préserver quelqu'un.* Nous avons nommé ce *en* "*en* de P3" pour le situer dans une hiérarchie des valences verbales où P0 représente la série des "il", P1 la série des "le, la, les" et"en" quantifieur; P2 la série des "lui, leur, y". C'est celui qu'on trouve également dans la valence de nombreux adjectifs : *en être conscient, capable, digne*. Ce *en* de P3, caractéristique de certaines valences verbales, apparaît dans des exemples oraux aussi bien qu'écrits :

3. quand on ***en*** abuse on (n')est pas très correct – non. (oral, Déj 16.7)
4. l'électrochoc [...] a eu des effets, personne n'***en*** doute plus. (écrit, *Le Monde*)
5. elle a encore le goût du chocolat – elle s'***en*** souvient. (oral, Déj 15.5)

1. Je laisse hors de ce classement certains emplois qui n'entrent pas dans ce débat, et qui sont bien répertoriés par ailleurs : les expressions "figées" : "s'en donner à cœur joie", "en faire des gorges chaudes", et le "en culminatif", comme dans "j'en ai perdu le souffle", qui est très isolé des autres.

6. Si leurs dirigeants invoquent la politique, c'est pour ***en*** dégoûter le militant autant que le citoyen. (écrit, *Le Monde*)
7. un conservatoire devrait ***en*** préserver les élèves (oral, Malef 4.5)

2.3. LE *EN* PARTITIF, OU LIÉ À UN QUANTIFIEUR

Il apparaît dans des positions où un complément de type *le* est possible : *j'en prends, j'en laisse; tu en veux combien; plus on t'en donne, plus tu en veux* (*tu le prends, tu le laisses; tu les veux; on te le donne*). Avec l'impersonnel, *il ... en ...* (éventuellement suivi d'un quantifieur) : *il en viendra quatre*. C'est un emploi très représenté, et attesté chez les très jeunes enfants :

8. il y a une bibliothèque à La Gavotte – il y ***en a une*** qui va se créer – aux Pennes-Mirabeau. (oral, Gagia 20.15)
9. Puis après j'***en ai trouvé un autre***. (oral, Guilhem 10.10)
10. il y ***en a que deux*** en France. (oral, Marchet 1.14)
11. trente biscuits c'est c'est pas beaucoup j'***en fais à peu près euh une centaine***. (oral, Guever 1.8)
12. Le sous-marin est l'un des multiples endroits du palais, comme tout bâtiment d'envergure ***en comporte peu ou prou***, où se cristallisent la poussière et le rêve de celui qui se sent à l'étroit. (écrit, *Le Monde*)

2.4.

Le *en* qui est analysé généralement comme "complément de nom" apparaît dans des exemples comme dans : *j'en connais le titre* (en position de complément), ou *le titre en est connu* (en position de sujet). C'est celui qui nous intéressera particulièrement ici. Nous l'avons appelé "*en* de post-lexicalisation" (*Pronom et Syntaxe*, pp. 76-77) car il ne peut apparaître que lorsque le syntagme nominal dont il dépend est réalisé sous forme lexicale, ici "le titre"; il est impossible d'avoir le *en* lorsque le syntagme nominal dont il dépend est réalisé sous forme de pronom clitique :

*je l'en connais,

ou sous forme d'un autre pronom :

*j'en connais celui-ci.

Nous avons estimé qu'il convenait de poser en premier lieu un complément de type "le" :

je le connais,

puis une lexicalisation de ce complément :

je connais le titre;

et c'est seulement à partir de ce complément réalisé sous forme lexicale qu'on peut avoir, dans la dépendance de ce complément, un *en*[2] :

j'en connais le titre.

Nous l'avons considéré, en fait, comme l'injection, dans le groupe verbal, ici *je le connais*, d'un phénomène de syntaxe nominale, ici *le titre de cela.*

Dans les usages actuels non littéraires, à l'écrit comme à l'oral, ces emplois sont rares. En écoutant attentivement douze heures d'enregistrement de français parlé, comportant des conversations familières aussi bien que des prises de parole publiques, avec des locuteurs de toutes sortes, je n'en ai relevé que deux exemples :

13. ça sentait bon le fromage frais c'était agréable j'***en*** ai encore j'***en*** ai encore ***l'odeur*** dans les narines. (Galgia 4.3)
14. j'ai mis le tout dans un vaste linceul j'***en*** ai attaché ***les quatre bouts***. (Lentilles 2.9)

Sur les 42 pages d'un numéro du journal *Le Monde*, j'ai trouvé cinq exemples qui pourraient correspondre à cet emploi; le premier est tout à fait caractéristique de la tournure, et conforme aux règles puristes :

15. Il a toujours été de bon ton, toutes classes sociales confondues, de débiner les partis, d'***en*** dire ***les élus*** corrompus, ***les dirigeants*** voraces et les ***militants*** crédules.

Le second correspond à la tournure, mais il comporte une infraction contre la norme (dont il sera question plus loin) :

16. Cette répartition des tâches, d'un commun accord, doit cependant s'accommoder de la tutelle d'un Comité central dominé par M. Lê Duc Tho, qui ***en*** contrôlerait ***les deux tiers des membres***.

2. Nous posons le même déroulement pur les "en" adjectivaux, comme dans "il en est content", où il est impossible d'avoir à la fois le "le" qui représenterait l'adjectif : "content, il l'est", et le complément de cet adjectif : *"il l'en est".

Les trois suivants : *ils en ont pris conscience, on ne peut pas leur en faire grief* et *elle-même en a fait l'expérience*, seront analysés plus loin comme des expressions fortement restreintes, et proches des "expressions figées".

3. PREMIÈRE DESCRIPTION

Lorsqu'on consulte les grammaires, tant anciennes que modernes, on constate que la situation de cette tournure, avec *en* comme complément d'un nom, est assez particulière. D'un côté, pour une partie des grammairiens antérieurs à 1950 et pour la plupart des grammairiens génératifs contemporains, la tournure est considérée comme "naturelle", au même titre que celle des autres types de *en*, même s'il est plus difficile d'en fournir une description précise. D'un autre côté, d'autres grammairiens, fins observateurs de l'histoire de la langue comme F. Brunot, Damourette et Pichon ou H. Bonnard, ont déclaré que la tournure était fondée sur une règle folle, qu'elle n'avait jamais été intégrée réellement à la langue française, et qu'elle était l'exemple même de l'imposition faite sur la langue par l'autorité de certains grammairiens dogmatiques. Voyons les détails de l'affaire.

3.1. EXPOSÉ DE LA RÈGLE DITE "CLASSIQUE"

Pour le premier courant, ce *en* nominal exprime l'expression de la "possession pour les choses"; il est l'équivalent de *son, sa, ses* pour les "humains". Il semble que la règle ait été formulée pour la première fois par la *Grammaire de Port-Royal* (cf. J. Pinchon, p. 142) :

> Le datif, l'ablatif, le génitif et le pronom son, sa qui tient lieu de génitif, ne se doivent dire ordinairement que des personnes.
>
> (pp. 119-120, ap. Pinchon)

Bouhours, Th. Corneille, puis d'Olivet, Girault-Duvivier, Boniface, Dessiaux, la reprendront. Condillac expliquait ainsi la règle à son royal élève :

> En parlant d'un homme ou d'une femme, on dira *sa tête est belle*, et on ne dira pas *la tête en est belle*, quoique *sa* et *en* aient ici la même signification. S'il s'agissait d'une statue, il faudroit dire au contraire *la tête en est belle* et non pas *sa tête est belle*. (*Œuvres philosophiques*, vol. I, p. 488)

Comme le résume plaisamment F. Diez en 1876 :

> En renvoyant à des objets on emploie *en* et *y* : pour des êtres qui ne connaissent pas la distinction des sexes, des adverbes sont assez bons.[3]
> (ap. Pinchon, p. 138)

Dans la plupart de leurs interventions à ce propos, les grammairiens se préoccupent donc d'un "exercice de bon langage" qui consiste à faire transposer toutes les occurrences de *son, sa, ses* en *en* "pour les choses". La règle est transmise vaille que vaille à travers les siècles, bien que les infractions soient très nombreuses, et chez les meilleurs auteurs. Citons, à titre d'échantillon, quelques illustres exemples de *en* rapporté à des humains :

> Bossuet : "On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens ni même des anciens Romains. La trace s'***en*** est perdue." (ap. Haase, p. 22)
>
> Molière : "Ce n'est là qu'une ébauche du personnage et pour ***en*** achever le portrait, il faudroit bien d'autres coups de pinceau"
> (ap. Pinchon, p. 155)
>
> Crébillon : "Ses grâces, sa beauté, sa fière modestie, tout m'***en*** plaît".
> (ap. Littré)
>
> H. de Balzac : "Toutes les fois que le vicaire était entré chez le chanoine, il ***en*** avait admiré constamment l'appartement, les meubles et la bibliothèque". (ap. Damourette et Pichon, VI, § 2389)

On trouvera aussi quantité de *son, sa, ses*, rapportés à des "choses", qui semblent autorisés, selon la *Grammaire générale* (cf. Brunot IV-2, p. 856), quand "il s'agit de qualités propres et essentielles au sujet possesseur" :

> Dans un triangle, le plus grand coste est celui qui soustient ***son*** plus grand angle.

Martinon fera le même genre de distinction, en soutenant qu'on peut dire *ses monuments* en parlant d'une ville, parce qu'elle les possède en propre : "la ville a des monuments", alors qu'on ne pourrait dire d'un poème qu'il possède les vers dont il est constitué"; il n'est pas vrai que "le poème a des vers", de sorte qu'on doit alors recourir à *en* : "j'en ai admiré les vers" (pp. 143, 202).

Comme le rapporte J. Pinchon (p. 116), ce problème de la possession "propre" a donné lieu à de nombreuses discussions, pour parler par exemple des morts, des êtres d'imagination, des collectivités, des espèces,

3. Diez, comme toute la tradition grammaticale, parle de "pronoms adverbes" pour "en" et "y".

des animaux, des notions abstraites telles que le ciel, la patrie, la vertu, l'âme, ou pour parler des parties du corps. On conçoit que l'examen de ces notions ait été délicat, et que la fameuse règle ait provoqué des angoisses.

L'application de la règle est compliquée par les contraintes encore plus impératives qu'apportent les fortes restrictions syntaxiques auxquelles elle est soumise.

3.2. RESTRICTIONS SYNTAXIQUES DE LA RÈGLE

a) *En* ne peut pas renvoyer à un élément de la même construction verbale; il n'a pas de fonctionnement "réfléchi"[4]; impossible de remplacer *ses* par *en* dans des exemples comme :

17. Cet appartement a ***ses*** avantages et ***ses*** inconvénients.
(cité par Pinchon, p. 156)
(non équivalent à : cet appartement *en* a les avantages ...)

18. Le décor et l'architecture du Palais révèlent ***sa*** fonction. (*Le Monde*)
(différent de : *en* révèlent la fonction)

19. La forêt profonde vous livre ***son*** silence bruissant ...
(publicité dans *Le Monde*)
(différent de : la forêt vous *en* livre le silence ...)

b) Dans une position de complément, on ne peut utiliser *en* que si le terme dont dépend *en* est construit sans préposition; ainsi se règlent, selon Martinon, les emplois suivants :

20. la ville a *ses* agréments, j'en aime les agréments
21.* j'en pense aux agréments (je pense à ses agréments).

C'est la même règle pour *dont*, qui serait considéré comme fautif dans un emploi similaire :

la ville dont je pense aux agréments

Un exemple tiré du *Monde* montre bien comment le rédacteur, engagé dans la traduction d'un texte russe avec la construction du verbe *rendre compte de*, n'a pu rétablir la relation nécessaire qu'au moyen d'une parenthèse :

4. On peut rendre compte de cette restriction par un principe très général, que nous avons formulé dans *Pronom et Syntaxe* (pp. 67-68) comme une impossibilité de coréférence entre éléments qui se trouveraient être des clitiques supportés par un même verbe.

22. Je propose que des mesures soient prises sans délai pour mettre fin à toutes les initiatives de création d'unités de ce type. Veuillez, je vous prie, rendre compte ***de la mise en œuvre*** (***de ces mesures***) dans les deux jours.

Le rédacteur a dû vouloir éviter l'emploi du possessif : *rendre compte de **leur** mise en œuvre*; d'autre part, il voulait sans doute éviter l'infraction qui consistait à utiliser *en* en présence de la préposition *de* : *en rendre compte de la mise en œuvre*; et enfin, il faut croire que l'emploi de *rendre compte de la mise en œuvre*, sans rappel du complément, lui paraissait insuffisant.

c) Il faut que le "possédé" soit "construit directement", c'est-à-dire qu'il ne comporte pas lui-même de construction prépositionnelle; c'est la même contrainte qui pèse sur les emplois de *dont* :

23. Paris est beau, on admire la grandeur de ses bâtiments.

24.* Paris est beau, on ***en*** admire ***la grandeur des*** bâtiments.
(*la ville dont on admire la grandeur des bâtiments)
(De Wailly, ap. Brunot VI-2, p. 1622)

On reconnaît ici l'infraction relevée dans l'exemple 16, tiré du journal *Le Monde* :

[...] ***en*** contrôlerait ***les deux tiers des*** membres.

C'est la même règle pour *dont*; seraient considérés comme fautifs les emplois de *dont* dans les mêmes tournures :

la ville ***dont*** on admire ***la grandeur des*** bâtiments.
un Comité ***dont*** il contrôlerait ***les deux tiers des*** membres

d) On peut utiliser *en* pour le sujet à condition que le verbe n'ait pas un complément d'objet direct :

25. Les rayons ***en*** étaient caressants

26. ***Ses*** rayons caressèrent la cime de la montagne
(et non : les rayons en caressèrent la cime de la montagne)
(Grevisse, 6951)

Le résultat de ces restrictions complexes est que la transposition du possessif en *en* n'est pas chose facile, et qu'on tombe immanquablement sur des impasses. Martinon l'explique posément :

> Ainsi on ne peut pas dire : "mon travail m'absorbe tellement que je n'en sens plus le poids de la fatigue"; mais on ne peut pas dire davantage "que je ne sens plus le poids de sa fatigue", le travail n'ayant pas de fatigue; il ne reste plus qu'à supprimer *en*, en gardant *la*, ou mieux encore à supprimer *le poids de* : "je ne sens plus le poids de la fatigue" ou "je n'en sens plus la fatigue". (p. 291)

Condillac avait déjà fourni un résumé un peu identique de ces embarras, dont il essayait cependant de tirer une règle "aisée" :

> D'après ces exemples, il est aisé de se faire une règle : la voici.
>
> Quand il s'agit des choses qui ne sont pas personnifiées, on doit se servir du pronom *en*, toutes les fois qu'on en peut faire usage; et on ne doit employer l'adjectif possessif que lorsqu'il est impossible de se servir de ce pronom [...] Vous direz donc : [...] *si la ville a ses agréments, la campagne a les siens*. Il n'est pas possible de substituer ici le pronom *en* aux adjectifs possessifs; et, par conséquent, on ne doit pas se faire un scrupule de les employer. (*Grammaire*, p. 489)

On voit bien qu'il s'agit essentiellement d'une règle de style : c'est le possessif qui vient spontanément à l'idée du locuteur natif; il lui est conseillé de l'éliminer après coup, dans la mesure du possible, s'il se rend compte qu'il a affaire à des "choses". En somme : il ne faut se servir des possessifs que si l'on est vaincu par les contraintes qui pèsent sur *en*.

Certains grammairiens du XIX[e] siècle, comme Bescherelle et N. Landais, tourneront en dérision ce genre de règle :

> Après s'être donné toutes les peines du monde pour poser quelques pauvres principes sur l'emploi de *en*, les grammairiens finissent par avouer qu'on doit se servir de ce pronom toutes les fois qu'on peut en faire usage et que l'on ne doit employer l'adjectif possessif que lorsqu'il est impossible de mettre *en*. (Bescherelle, *Grammaire nationale*, p. 390)

Quel est le bilan de cette incursion dans l'histoire de la règle de *en* ? Du côté des opposants, le jugement est sévère. Damourette et Pichon parlent d'une "discrimination lourdement matérielle" que certains grammairiens ont voulu imposer à la langue "à titre de distinction normative" :

> Il n'y a pas lieu de distinguer, comme ont voulu le faire certains grammairiens normatifs, entre les personnes humaines qu'*en* ne pourrait pas représenter, et les choses que ce strument représenterait légitimement. Les faits montrent que la langue ne fait pas cette distinction, qui ne rentre pas dans son système répartitoriel. (VI, § 2389 et § 2666)

F. Brunot est plus violent; il estime qu'il s'agit là

> d'une des règles les plus vaines et les plus fausses de la grammaire française moderne. (VI-2, p. 856)

Cela n'a pas empêché certains linguistes contemporains de reprendre très sérieusement ce *en*, souvent dénommé "*en* génitif"[5], assorti de ces mêmes contraintes, comme un élément naturel de la grammaire des Français, au même titre que les autres *en*. Il paraît nécessaire de faire le point sur les usages et les analyses qui en sont donnés à l'époque contemporaine.

4. DEUXIÈME DESCRIPTION

4.1. LES DONNÉES

Nous avons vu que, dans les productions orales et dans les journaux, la moisson d'exemples était maigre. On parvient cependant, en cumulant les collectes, à obtenir un relevé significatif.

Je distinguerai plusieurs sortes de données, en séparant les exemples très "naturels" dont la fréquence est importante, de ceux qui ne sont guère produits que par les ouvrages de grammaire. Je voudrais citer également quelques exemples forgés de toutes pièces, à partir des règles reconnues par les grammaires qui croient à l'extension générale de cette tournure, pour montrer que ces règles permettent de produire des exemples qui sonnent vraiment "faux"; enfin, je crois utile de fournir des exemples de constructions où *en* serait possible mais où il n'apparaît pas, et qui sont en quelque sorte des cas d'"évitement de *en*". Je me limiterai aux emplois de ce pronom en position de complément, les exemples en position sujet, comme "le titre en est connu" étant beaucoup plus difficiles à trouver.

4.1.1. LES EXEMPLES FRÉQUEMMENT ATTESTÉS

Les *en* qui sonnent le plus "naturel", et que l'on a des chances de rencontrer le plus souvent, tant à l'écrit qu'à l'oral, sont utilisés dans des constructions où interviennent des verbes de haute fréquence, comme *avoir, donner, connaître, faire*, et que les linguistes de l'école de M. Gross ont analysés comme des "verbes supports" (cf. M. Gross 1974, J. Labelle 1974, R. Vivès 1983) :

5. En particulier par l'ensemble des génératives, dont D. Godard 1988.

27. j'avais la hantise de la maladie / j'en avais la hantise
28. elle a fait le tour de la propriété / elle en a fait le tour.

Les lexèmes nominaux qui interviennent avec ces verbes sont liés aux verbes au point qu'on pourrait les analyser, ainsi que nous l'avons proposé dans *Pronom et Syntaxe*, comme des "extensions du radical verbal" : "en avoir-la-hantise", "en faire-le-tour". Dans certains cas, comme pour "en faire-les-frais", il s'agit nettement d'une locution figée; dans d'autres cas, comme pour "en avoir, en prendre, en perdre l'habitude", on trouve un lexème nominal qui peut se joindre à une petite liste de verbes marquant les étapes majeures du processus évoqué. En voici une liste indicative :

en avoir, en prendre, en donner, en garder, en perdre, +
l'air, l'apparence
les avantages et les inconvénients
la certitude, la conviction
l'envie, le goût, l'habitude
l'idée, l'impression, l'intuition
la hantise, l'obsession
la frousse
la sensation, le souvenir, la tentation

en connaître +
une esquisse, l'étude, les frais, la liste, la publicité, la réclame, le tour

en fixer, en oublier, en rappeler +
la date

en perdre, en retrouver, en suivre +
la trace

en prendre, en montrer +
le chemin, le modèle, le prétexte

en craindre, en ressentir, en sentir +
les effets

en voir, en montrer, en chercher +
les effets, la fin, les raisons.

On dispose ici, théoriquement, de deux analyses syntaxiques. Je m'appuierai, pour ces deux analyses, sur la double relation de "proportionnalité" qui se révèle possible. En suivant l'une de ces proportionnalités, on voit qu'un pronom comme *le, la, les* peut représenter l'ensemble lexical qui suit le verbe, ensemble qui est alors à considérer comme le complément du verbe, comportant lui-même un complément :

29. j'ai vu ***les effets de sa décision*** / je ***les*** ai vus

Il s'agit alors nettement d'un syntagme nominal, "les effets de sa décision", et d'un verbe "voir" de plein statut. Dans l'autre, on établit directement une proportionnalité avec le deuxième nominal :

j'ai vu les effets ***de la décision*** / j'***en*** ai vu les effets

La première analyse, qui traite la suite du verbe comme un syntagme nominal de plein statut, serait difficile pour les cas où l'on est proche de la locution figée :

30. elle a fait ***les frais de l'opération*** /? elle ***les*** a faits.

En ce cas, on a intérêt à prendre l'autre proportionnalité, qui recourt au pronom *en*, et qui laisse le premier lexème nominal auprès du verbe :

31. elle a fait les frais ***de l'opération*** / elle ***en*** a fait-les-frais.

On se trouve alors un peu dans la même situation que celle d'un verbe comme "se plaindre de", "s'en plaindre" qui ont un complément *en* de type P3 :

elle se plaint ***de l'opération*** / elle s'***en*** plaint

Le pronom *en* signalerait alors l'existence d'un complément prépositionnel du verbe, qui serait non pas le verbe "faire" mais le verbe "faire-les-frais-de".

On peut aussi prendre cette proportionnalité avec *en* pour les cas où il ne s'agit pas aussi nettement d'une locution figée :

32. j'ai vu les effets de sa décision /
je les ai vus /
j'en ai vu les effets

33. j'avais la hantise de la maladie /
je l'avais /
j'en avais la hantise;

Il semble que les deux solutions, par *le* pu par "*en* + lexique" ne soient pas équivalentes, et qu'elles représentent deux saisies différentes de la valence verbale. Dans le cas où la proportionnalité s'établit avec *le*, le verbe est traité comme un verbe recteur, qui s'adjoint un complément; dans le cas où la proportionnalité s'établit avec *en*, le verbe est traité comme un verbe à extension lexicale (ou "verbe support"). Nous n'avons aucun moyen de trancher nettement, et de déclarer qu'à partir du moment

où on emploie *en*, on a affaire à une interprétation sémantiquement différente, avec un verbe à extension lexicale, qui "tire" du côté de la locution figée; mais on verra, en comparant ces exemples très naturels de *en* avec ceux qui sonnent comme très artificiels, que cela semble être la façon la plus simple d'en rendre compte.

4.1.2. LES EXEMPLES TYPIQUES DES GRAMMAIRES

Certains exemples fabriqués par les grammairiens provoquent un malaise : nous ne pouvons pas les déclarer "impossibles" parce que nous connaissons des exemples similaires, et parce que les grammairiens leur donnent une légitimation; mais ils "sonnent faux", et une bonne partie des lecteurs les jugent pour le moins suspects. En voici quelques-uns, pris chez des grammairiens et des linguistes :

34. La situation m'en plaît
(*Grammaire générale*, 1867, ap. Brunot IV, p. 855)
35. J'en goûte les agréments (Martinon 1927, p. 202)
36. La cheminée en est penchée
37. La solution a failli en être publiée
38. Pierre risque de devoir en réviser la solution
(Ruwet 1972, ex. 9, 44 et 123)
39. J'en ai lu la première partie de géniale
40. J'en ai lu la première partie de courte
41. J'en ai connu le maire de blond (en = de la ville)
(A. Azoulay-Vicente 1985, ex. 4, 167-169)
42. Deux élèves en ont été reçus brillamment (D. Godard 1988, ex. 3.18)

Il ne s'agit plus ici de verbes à haute fréquence, à très large extension, qui peuvent servir à marquer le déroulement d'un processus indiqué par le lexème nominal comme *avoir, prendre*, ou *perdre*, dans *avoir, prendre, perdre l'habitude*. Il s'agit de verbes lexicalement forts, comme *plaire, goûter, pencher, publier, lire*. Les lexèmes nominaux comme *la situation, les agréments, la cheminée, le maire* ne se prêtent pas à l'interprétation par "extension lexicale du verbe". Ici, la seule analyse possible consiste à prendre le pronom *en* comme le complément du complément du verbe; c'est la situation typique de ce que les grammairiens anciens appelaient le "génitif réservé au non humain"; c'est l'injection, dans le verbe, d'une syntaxe nominale; et c'est précisément dans ce cadre d'analyse que les exemples sont gênants, et d'un modèle peu pro-

ductif. On pourrait donc faire l'hypothèse que cette analyse par "complément du complément", qui correspond à des exemples bizarres, est en elle-même suspecte.

4.1.3. DES EXEMPLES FORGÉS POUR ÊTRE SUSPECTS

Prenons au pied de la lettre la règle classique; en respectant les contraintes syntaxiques adéquates, choisissons au hasard des lexèmes verbaux qui régissent un complément non prépositionnel, et représentons le complément dit "génitif" de ce complément par *en*. Pour soutenir cette tentative, imaginons une situation déterminée,par exemple une situation domestique où l'on donne des indications sur les tâches ménagères[6] :

laver l'étagère de la bibliothèque
fermer la porte de la chambre
recoudre le rideau de la fenêtre
dévisser le pied du fauteuil
réchauffer la sauce du rôti
astiquer les fourchettes du service en argent
ranger les tiroirs de la commode
laver le tapis de l'entrée

Il sera très difficile de faire accepter comme naturels des exemples tels que :

43. j'en ai lavé l'étagère
44. fermez-en la porte
45. j'en ai recousu le rideau
46. il en a dévissé le pied
47. je dois en réchauffer la sauce
48. il faut en astiquer les fourchettes
49. tu devrais en ranger les tiroirs
50. elle en a lavé le tapis

On ne pourra pas résoudre le problème en décrétant que *en* est incompatible avec des situations triviales. Il semble bien que la difficulté soit à chercher dans le fondement de l'analyse par le "complément du complément".

6. Je dois l'idée de ces exemples à des suggestions de Marie-Noëlle Roubaud et de Marie-Josée Savelli.

4.1.4. LES EMPLOIS DU POSSESSIF POUR LE NON HUMAIN

On a constamment relevé, au cours des siècles, des infractions à la règle "aisée" de substitution de *son* par *en*; Grevisse cite un célèbre exemple littéraire,produit par A. de Musset, où l'on trouve à la fois la règle et l'infraction :

51. Plantez un saule au cimetière
J'aime ***son*** feuillage éploré
La pâleur m'***en*** est douce et chère.

On en rencontre constamment dans les productions orales et les textes de presse :

52. Si vous allez sur les marchés paysans, il y a de l'offre et ***leurs*** prix sont connus. (écrit, *Le Monde*)
53. ça produit de l'oxyde sulfurique [...] qui est très mauvais et qui détériore le le les qualités du miel – et ***sa*** conservation devient en quelques mois nulle (oral, Machet 12.12)
54. on a trouvé il y a une vingtaine d'années euh un médicament qui interagissait directement sur [...] l'enzyme euh pour – – inhiber ***son*** action (oral, Leydet 2.6)
55. il faut réaliser des systèmes qui s'observent en train de fonctionner pour mieux contrôler ***leur*** démarche (écrit, publicité)

Pour apprécier cet usage, il faut le comparer avec celui dans lequel il ne se manifeste aucun signe explicite de dépendance entre les prétendus "possesseurs" et "possédés" non humains.

4.1.5. LES CAS D'ÉVITEMENT DE *EN* ET DU POSSESSIF

Dans la position complément, comme dans la position sujet, la procédure d'évitement la plus courante consiste à utiliser la tournure en "le N", "un N", là où la règle classique voudrait "en ... le N" ou "le N ... en ...".

56. ***Les entreprises*** sont convoquées en audition publique et se voient imposer des pénalités substantielles pour chaque jour de retard. Au besoin, on dégage ***les responsables***, sans ménagement.
(écrit, *Le Monde*)
(et non pas : on en dégage les responsables)

57. le fait de vendre ***la prothèse*** directement au consommateur et de faire baisser ***le prix*** de six à dix [...] (oral, Nolot 7.6)
(et non pas : en faire baisser le prix)

58. on brosse aussi ***les abeilles*** [...] n'importe qui peut faire ça [...] s'il supporte ***les piqûres*** (oral, Marchet 8.7)
(et non pas : s'il en supporte les piqûres)

59. c'est un nouvel exercice ***une nouvelle spécialité dans ma profession*** je vais essayer de vous faire ***un petit résumé*** (oral, Nolot 17)
(et non pas : de vous en faire un petit résumé)

60. il crée ainsi la surprise en affirmant son intention d'autoriser ***la création d'une mosquée à Lyon***. Contesté par les riverains et soumis à des difficultés de financement, ***le projet*** est toujours au point mort. (écrit, *Le Monde*)
(et non pas : le projet en est au point mort)

61. ***L'accident***, survenu par nuit claire et temps calme, dans un chenal large et bien balisé, avait paru incompréhensible, mais bien vite était venue ***l'explication*** (écrit, *Le Monde*)
(et non pas : bien vite en était venue l'explication)

62. il y avait ***une troupe sédentaire*** et et bon ***les programmes*** changeaient trois quatre fois par semaine (oral, Moumen 4.12)
(et non pas : les programmes en changeaient)

63. ***les fonctions*** sont les mêmes seulement la dé- ***la dénomination*** est un petit peu différente (oral, Domcar 8.5)
(et non pas : la dénomination en est un petit peu différente)

4.2. ANALYSE DE CES DONNÉES

Si d'une part on confronte les emplois "naturels" et les emplois "factices", et si d'autre part on considère les nombreux cas d'évitement du *en*, on est amené à réviser l'analyse classique : il n'y aurait pas une bonne adéquation entre ce morphème *en* et l'emploi du "possessif pour les choses".

L'apparition du possessif n'est pas due au hasard et ne peut pas être attribuée à une forme de laxisme. On trouve le possessif *son, sa, ses* dans les cas où l'élément "non humain" est suffisamment "individualisé" pour pouvoir être considéré comme le support d'un possessif; la différence ne tient pas à "humain" et "non humain", mais à un trait syntactico-sémantique plus subtil, dont nous avons déjà eu besoin dans d'autres parties de la syntaxe (cf. *Pronom et Syntaxe*, pp. 47-50). Étudiant le syntaxe nomi-

nale, C. Rouget (1989, p. 213) a observé que lorsqu'un nom référenciellement caractérisé comme "non humain" était accompagné de "chaque" ou "chacun", il pouvait prendre non seulement la forme *son, sa* mais également la forme *le sien, la sienne* :

64. chaque table a sa nappe
65. chaque table a la sienne

"Chaque" et "chacun" interviennent comme des marqueurs du trait /+ individuel/. C'est le même trait qui se manifeste dans l'opposition entre *lui* et *y* (cf. *Pronom et Syntaxe*, pp. 89-94), par exemple pour :

66. il lui ressemble / il y ressemble
67. il lui appartient / il y appartient

Bien qu'une longue tradition grammaticale ait voulu l'imposer, il est impossible de soutenir que *lui* est réservé aux éléments "+ humains" et *y* aux "– humains". Un même élément référentiel peut être traité, syntaxiquement, des deux façons, de sorte qu'on ne peut pas donner *a priori* une répartition des marques de "possessions" par *son* ou par *le*, pour un élément donné. Dans les exemples cités plus haut, nous avons rencontré, pour le lexème "prix", les deux traitements :

52. les marchés paysans ... ***leurs*** prix sont connus
58. la prothèse ... faire baisser ***le*** prix

et les deux traitements pour des termes comme "conservation" et "explication" :

53. le miel ... ***sa*** conservation devient ...
62. l'accident ... est venue ***l'***explication

Je propose de dire qu'il s'agit de deux saisies différentes; une saisie individualisante pour "le miel" : "sa conservation"'; dans une saisie non individualisante on aurait "la conservation". Les pronoms *lui* et *y* donneraient également, pour un même élément lexical, deux saisies syntaxiques différentes :

68. ça ***lui*** donne un meilleur goût, à ***ce miel***
69. ça n'est pas ***du miel*** mais ça ***y*** ressemble

Il faut remarquer que, dans les saisies non individualisantes, il n'y a pas ce fameux "*en* possessif"; il y a simplement un rapprochement possible entre deux lexèmes nominaux pourvus de leurs prédéterminants : "le prix, l'explication" ou "la prothèse, le prix". Autrement dit, la relation de

dépendance dite "génitive" n'est pas marquée par la grammaire; elle reste purement lexicale; entre "l'accident" et "l'explication", il y a une relation non grammaticale, du type de celle que nous avions nommée, avec A. Chervel (Blanche-Benveniste et Chervel, 1967), une "anaphore infidèle".

Dans les usages les plus naturels, la répartition des rapports de "possession" ne se ferait donc pas selon l'opposition "+ humain / – humain" au moyen de *son* et de *en*, mais selon l'opposition "+ individuel / – individuel", au moyen de *son* et d'une absence de relation explicite.

L'usage vivant et productif de "*en* ... le N" serait réservé aux usages quasi locutionnels, qui comportent un verbe à extension lexicale (ou verbe support), comme dans : "j'en ai le goût, j'en ai les moyens"; le pronom *en* serait, dans ces emplois, le complément de l'ensemble : verbe + lexème nominal, et non le complément du seul lexème nominal, chargé d'en marquer la "possession".

Il reste à expliquer quel est le statut des exemples typiquement fabriqués par les grammaires, comme :

> la situation m'en plaît
> j'en aime les agréments
> la cheminée en est penchée.

Il est évident que les locuteurs français ont sur ces exemples des intuitions hésitantes, qu'ils maîtrisent plutôt mal ces tournures, et qu'ils les utilisent peu. Je propose de dire que ces exemples ont été artificiellement entretenus dans la tradition grammaticale française, au nom d'une analyse qui leur fournissait une justification par la notion de "possession"; que ce sont devenus des usages presque naturels pour une partie des locuteurs, sans pour autant l'être pour tous. Cette situation est radicalement différente de celle du *en* lié au quantifieur comme dans :

> j'en ai fait une centaine,

qui est parfaitement intégré par l'ensemble des locuteurs.

Ces deux *en* représentent des éléments syntaxiques totalement différents; le *en* lié au quantifieur est présupposé par l'opération de quantification, il ne peut jamais en être retranché, et aucun locuteur français, à notre connaissance, ne produit des énoncés comme :

> j'ai fait une centaine

pour "j'en ai fait une centaine"; la présence de ce *en* quantifieur, contrairement à celle du *en* "de possession", ne nécessité aucun enseignement spécifique, et ne fait pas l'objet d'infraction. Les deux *en* diffèrent à la fois par leur nature syntaxique et par leur disponibilité dans les usages français contemporains.

5. CONCLUSION

Le *en* qu'on a appelé le "possessif pour les choses" me semble avoir, dans le savoir grammatical des Français, un statut complètement différent de celui des autres *en* qui ont été mentionnés. La description qu'on en donne usuellement est fondée sur des notions sémantiques comme "possession" et "non humain", qui ne conviennent pas à la description, mais qui ont servi à justifier l'existence de la tournure et à l'étendre. Il serait du reste intéressant de suivre, au cours des siècles, les justifications grammaticales qui ont été fondées sur une utilisation un peu forcée de l'opposition entre "+ humain" et "– humain". Avec ces justifications, il a été possible d'imposer comme naturelle une tournure grammaticale qui appartient en faut à une couche secondaire du savoir grammatical.

La "grammaire seconde" serait constituée par ces tournures dont l'existence est indéniable, mais qui ne font pas partie du fonds initial de connaissances grammaticales. On pourrait proposer d'y mettre également l'usage de de "l'" devant "on" dans "si l'on veut", "ce que l'on veut", ou le "ne" de "avant qu'il ne vienne", et sans doute beaucoup d'autres éléments, qu'il faudrait étudier.

Cette grammaire seconde ne doit pas être confondue avec d'autres formes d'usages limités de la langue, que l'on connaît par ailleurs; ainsi, les passés simples, même si la morphologie n'en est pas bien maîtrisée, semblent faire partie des usages précoces de certains jeunes enfants, du moins dans la mesure où on leur a raconté des histoires au passé simple, ce qui, d'après notre expérience (cf. Pazery 1988), semble être fréquent. Les accords de participes passés, lorsqu'on les regarde en détail, ont une existence attestée dans le français parlé, mais selon des règles totalement différentes des règles scolaires (Gibier-Audibert 1988).

Je prendrai donc bien garde de ne pas faire servir cette notion de "grammaire seconde" pour tous les cas où il semble qu'il y ait un décalage entre la norme et les usages. Je crois utile de la réserver aux cas où on

peut montrer que la tradition grammaticale a imposé une tournure qui s'est partiellement installée dans les usages, sans jamais avoir été vraiment "productive". Dans le cas de "en", il semble bien que l'analyse des grammairiens a pu induire le développement de ses propres données.

Sans le recours à une différence entre grammaire première et grammaire seconde, on voit mal comment on pourrait rendre compte des décalages entre les intuitions que nous avons sur les exemples naturels et celles que nous avons sur les exemples artificiels. Or ces décalages révèlent des différences entre plusieurs sortes de "savoirs grammaticaux".

Claire BLANCHE-BENVENISTE

❖

BIBLIOGRAPHIE

AZOULAY-VICENTE, Avigail, 1985, *Les tours comportant l'expression DE + adjectif*, Genève-Paris, Droz.

BESCHERELLE, Aîné, 1867, *Grammaire Nationale*, Paris, chez Garnier Frères.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1982, "La escritura del lenguaje dominguero", in E. FERREIRO y M. GÓMEZ PALACIO (eds), *Nuevas perspectivas sobre los procesos de lectura y escritura*, México, Editorial Siglo XXI.

— 1984, "Connaissance naturelle et connaissance secondaire de la grammaire", Foreign Languages Teachers Association, Chicago.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire et CHERVEL, André, 1967, "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de Lexicologie*.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette, 1980, "Évaluation comparée des moyens d'expression linguistique des enfants francophones et non francophones d'origine", Rapport adressé à la Direction des Écoles, Ministère de l'Éducation nationale, n° 2.14.01.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, DEULOFEU, J., STÉFANINI, J. et VAN DEN EYNDE, K., 1984, *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF (spécialement pp. 76-77).

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine et VAN DEN EYNDE, Karel, 1990, *Le Français Parlé. Études grammaticales du GARS*, Paris, Éditions du CNRS, collection "Sciences du langage".

BRANCA-ROSOFF, Sonia, 1977, "Quel *Lequel* ? À propos des formes en *lesquels/ laquelle* en français de Montréal", *Recherches sur le français parlé*, n° 1, pp. 170-185

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, IV-2, p. 850.

CAO, Deming, 1983, Le classement des formes syntaxiques du français selon les niveaux de langue. Thèse de troisième cycle, Université de Provence.

CONDILLAC,1775, *Œuvres philosophiques*, édition de 1947, établie par G. Le Roy, Paris, PUF, vol. I.

DAMOURETTE, J. et PINCHON, E., 1911-1950, *Essai de grammaire de la langue française. Des mots à la pensée*, Paris, d'Artrey, 7 vols.

DERWING, Bruce, 1973, *Transformational Grammar as a Theory of Language Acquisition. A Study in the Empirical, Conceptual and Methodological Foundations of Contemporary Linguistic Theory*, Cambridge University Press.

GIBIER-AUDIBERT, Monique,1988, Étude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé. Mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.

GODARD, Danièle, 1988, *La Syntaxe des relatives en français*, Paris, Éditions du CNRS, Collection "Sciences du langage".

GREVISSE, Maurice, 1987, *Le bon Usage. Grammaire française*, douzième édition refondue par M. Goose, Gembloux, Duculot (§ 591 b).

GROSS, Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle : le verbe*, Paris, Larousse.

HAASE, A., 1914, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave.

HALLE, Morris, BRESNAN, Joan and MILLER, George A. (eds.), 1978, *Linguistic Theory and Psychological Reality*, Cambridge, MIT Press.

KUPFERMAN, Lucien, 1983, "En-avant : une autre analyse", *Le Français Moderne*.

LABELLE, Jacques, 1974, Étude des constructions avec opérateur "avoir" (nominalisations et extensions). Thèse de troisième cycle, Université de Paris-VIII.

MARTINON, Philippe, 1927, *Comment on parle en français. La langue parlée correcte comparée avec la langue littéraire et la langue familière*, Paris, Larousse.

PAZERY, Nelly, 1988, "Les enfants de l'école primaire et le passé simple", *Recherches sur le français parlé*, n° 8, pp. 137-148.

PERROT, Jean, 1962, "Remarques sur l'expression du rapport de possession en français", *Le Français dans le Monde*, n° 18, pp. 6-8.

PINCHON, Jacqueline, 1972, *Les Pronoms adverbiaux* en *et* y. *Problèmes généraux de la représentation pronominale*, Genève, Droz (spécialement pp. 152-160).

POLLOCK, Jean-Yves, 1986, "Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul", *La Grammaire modulaire*, Paris, éd. de Minuit.

ROUGET, Christine, 1989, Application de l'approche pronominale à la syntaxe du nom. Analyse syntaxique des formes "Nom1 de Nom2". Thèse de doctorat, Université de Provence.

RUWET, Nicolas, 1972, "La syntaxe du pronom *en* et la transformation de 'montée du sujet'", *Théorie syntaxique et syntaxe du sujet*, Paris, Éd. du Seuil.

— "*En* et y *: deux clitiques antilogophoriques*", Langages 97, dir. par P. Cadiot et A. Zribi-Hertz.

SMITH, Neil and WILSON, Deidre, 1980, *Modern Linguistics. The Result of Chomsky's Revolution.*

VIVES, Robert, 1983, *Avoir, prendre, perdre* : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles. Thèse de troisième cycle, Paris,VIII.

ZRIBI-HERTZ, Anne, 1988, "L'oral, la syntaxe et l'astérisque : questions méthodologiques, avec et sans réponse", *LINX*, n° 18.